



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Le conseil de la municipalité de Kamouraska tiendra une séance extraordinaire le lundi, 15 juin 2026 à 9H00 AM sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement 2026-05 décrétant une dépense et un emprunt de 409 278.00 \$ pour réalisation de travaux de voirie sur la route suivante : Route du Pain-de-Sucre.
4. Adoption du règlement 2026-06 décrétant une dépense et un emprunt de 439 655.00 \$ pour réalisation de travaux de réfection du muret situé sur l'avenue Leblanc.
5. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 2026-07 décrétant une dépense de 1 028 300.00 \$ et un emprunt de 328 300.00 \$ pour réalisation de travaux de réfection du quai Taché – phase II.
6. Fermeture de la séance extraordinaire.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la grande salle du Centre communautaire.


DONNÉ à Kamouraska ce huitième jour de juin deux-mil vingt-six.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 8 juin 2026, entre 9H00 et 15H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 juin 2026.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

